



PROJET DE REHABILITATION DU PERIMETRE IRRIGUE DE MALANVILLE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

Date D'approbation :

22/5/1985

Pays:

Bénin

Localité :

Malanville

Type :

Prêt

Montant :

0,968 Mds

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le concours de la BOAD au financement du projet 'réhabilitation du périmètre irrigué de Malanville, a été sollicité par lettre n° 3029 en date du 22 novembre 1982 du Ministre du Plan, de la statistique et de l'Analyse Économique.

A l'issue d'une mission d'identification approfondie effectuée par la Banque au Bénin en mars 1983, il a été reconnu la nécessité de procéder à une étude de factibilité du projet. Après mise au point des termes de référence de cette étude avec les services béninois, une consultation de bureaux d'études a été lancée le 29 août 1983. A l'issue de cette consultation, un contrat d'études a été passé avec TECHNOSYNESIS le 7 février 1984 pour la réalisation de l'étude.

La République Populaire du Bénin, représentée par le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, est le maître d'ouvrage des études et travaux à exécuter dans le cadre du projet. Le projet s'exécutera sur trois ans et demi.

Le présent rapport d'évaluation a été rédigé sur la base de cette étude de factibilité et des conclusions d'une mission d'évaluation conduite par la banque au Bénin du 18 au 29 mars 1985.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet est justifié par des considérations liées :

- à la production et consommation du riz au Bénin,
- aux justifications au plan local.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet consiste à remettre en état une première tranche des infrastructures hydrauliques du périmètre de Malanville, de façon à permettre l'exploitation

de 223 hectares irrigués.

L'aménagement sera consacré en priorité à la riziculture en double culture annuelle et, de façon, annexe au maraîchage en saison sèche associé à la culture du maïs s en saison des pluies. La mise en valeur sera assurée par des exploitations agricoles individuelles organisées en groupements de producteurs, eux-mêmes associés au sein d'une coopérative de services appelée "Union de Groupements des producteurs du Périmètre de Malanville " (UGPPM)

Les objectifs de production du projet prévoient à moyen terme une production de 1531 tonnes de paddy, 66 tonnes de maïs et 225 tonnes de produits maraîchers (oignons en particulier).

Parallèlement à cet objectif de production, le projet vise également les objectifs suivants :

- diffuser des techniques modernes de culture auprès des agriculteurs sur l'ensemble de leur exploitation, y inclus les cultures pluviales ;
- promouvoir une organisation de type coopératif, permettant une réel maîtrise par les exploitants de la gestion du périmètre ,de la transformation et de la commercialisation des productions ;
- renforcer la capacité de l'OBAR en matière d'exécution des travaux d'aménagement hydroagricole ;
- permettre la réalisation d'opérations d'accompagnement, notamment dans le domaine du reboisement.

4. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comporte 06 composantes suivantes :

- (i) Etudes ;
- (ii) Travaux de réhabilitation ;
- (iii) Equipements d'exploitations ;
- (iv) Animation, formation et assistance technique ;
- (v) Actions d'accompagnements ;
- (vi) Fonds de roulement.

5. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet s'élève à 1237 M FCFA. Il est financé comme suit :

Prêt BOAD : 968 M FCFA

Contrepartie Etat : 269 M FCFA